



Signataire : Stefan Balaban

Date de dépôt : 13 février 2025

Question écrite urgente

Départ de la SGS : y a-t-il un pilote au département de l'économie ?

La direction de la Société générale de surveillance (SGS), multinationale ayant son siège dans le canton depuis plus de cent ans, a annoncé un déménagement à Zoug, où elle estime que les conditions lui seront plus favorables. A lire les différents articles de presse couvrant ce départ, on peine à comprendre les déclarations de la conseillère d'Etat chargée de l'économie qui semble assister de manière passive au départ d'une multinationale pourvoyeuse d'emplois et d'impôts. Elle a pourtant sous sa responsabilité un service de la promotion économique dont le rôle est précisément d'accompagner les entreprises dans le maintien et l'amélioration de leurs conditions-cadres, par exemple en aidant les entreprises à trouver des locaux mieux adaptés à leurs besoins, soit précisément ce qui semble une des causes du départ de la SGS selon la presse.

- 1. Quelles ont été les actions du Conseil d'Etat et plus précisément de la conseillère d'Etat chargée de l'économie pour garder la Société générale de surveillance (SGS) à Genève ?*
- 2. Quelles sont les pertes fiscales (personnes morales et physiques) estimées suite au départ de cette société et de ses employés ?*
- 3. Quels ont été les contacts entre la SGS et le service de la promotion économique en amont de l'annonce de départ ?*
- 4. Depuis quand la conseillère d'Etat chargée de l'économie est-elle informée de ce projet de départ et quelles mesures a-t-elle prises pour tenter de l'empêcher ?*

5. *Est-ce que d'autres locaux plus adaptés aux besoins de la SGS lui ont été proposés ? Sinon, pourquoi ?*
6. *Quel est le plan directeur de l'innovation annoncé et quelles sont les mesures proposées pour maintenir, respectivement attirer, des entreprises à Genève ?*
7. *Est-ce que d'autres grandes entreprises prévoient d'annoncer leur départ de Genève pour des raisons de péjoration de l'attractivité économique ?*

Je remercie le Conseil d'Etat de répondre aux questions ci-dessus. Dans l'espoir qu'un tel départ soit une exception et n'en annonce pas de nouveaux.